

Occitanie, Aude
Gruissan
7 avenue Joseph Camp

ancre

Références du dossier

Numéro de dossier : IM11111015
Date de l'enquête initiale : 1968
Date(s) de rédaction : 1969
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ancre

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : chapelle latérale sud

Historique

Cette ancre faisait partie de l'épave d'un navire naufragé. Elle a été accrochée par un chalut, au large de Gruissan et remonté en août 1964 par le plongeur Yvan Ballarin et les pêcheurs Jean Carbonel et Jean Boucabeille. L'ancre proviendrait de l'Athéna, un cargo coulé en mai 1927 en face des machines des salins.

Les marins affirment que cette ancre est très ancienne et d'un modèle qui n'est plus utilisé depuis longtemps. Lorsqu'elle fut amenée à la prudhomie des pêcheur, elle portait des incrustations de coquillages d'un effet fort curieux, mais on a cru bon de l'en débarrasser.

Période(s) principale(s) : 18e siècle (?)

Description

L'ancre est scellée depuis les années 1960 à la façade du tribunal des prudhommes.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : ferronnerie

Matériaux : fer

Mesures :

longueur de la tige : 2, 15 m ; écartement des bras : 1,30 m.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Vue générale de l'ancre.
Phot. Michel Descossy
IVR91_19691101219X

Auteur(s) du dossier : H. Delpech
Copyright(s) : (c) Inventaire général Région Occitanie



Vue générale de l'ancre.

IVR91_19691101219X

Auteur de l'illustration : Michel Descossy

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général Région Occitanie
communication libre, reproduction soumise à autorisation